

Motion des Parents FCPE élus au CA du Collège G.Brassens de Saint Venant

Comme les années précédentes nous voterons contre la répartition de la Dotation Horaire. Ce vote n'est pas dirigé contre l'équipe de direction en place, mais bien contre la volonté de réduire les moyens mis à disposition de l'éducation de nos enfants.

En tant que parents soucieux de la qualité de l'enseignement dispensé à nos enfants, nous ne pouvons accepter ce manque de prise en compte des besoins de nos enfants.

Les parents d'élève FCPE demandent à l'inspection académique de proposer une nouvelle ventilation des dotations, conformément à la réglementation pour assurer la qualité de l'enseignement au sein de notre collège à la rentrée prochaine.

Les parents demandent à ce que cette déclaration soit jointe au procès-verbal du présent CA.

De même nous voterons contre le contrat d'objectif qui ne fait que mettre des indicateurs chiffrés sur de l'« humain ». La qualité de l'éducation ne se mesure pas, selon nous, en pourcentage de réussite à un examen.

La performance à tout prix et la concurrence n'ont pas leur place dans le système éducatif.

A Saint Venant le 7/02/2012